

Préparation au titre de géomètre-expert foncier

DPLG-Module 1 : Droit

Présentation

Responsable

Elisabeth BOTREL

Public, conditions d'accès et prérequis

Les candidats au DPLG dont le module a été prescrit par la commission consultative du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Objectifs

Cette formation a pour but d'assurer l'un des modules de formation obligatoires de la préparation à l'examen de Géomètre-expert foncier, DPLG.

Programme

Programme

Cadre général, droit européen, droit civil, droit administratif, droit de l'urbanisme, droit de l'aménagement, droit de l'environnement, droit rural, expertises judiciaires.

Droit Civil :

- Introduction au droit (grandes notions, système judiciaire , expertise judiciaire)
- Droit des obligations (principaux contrats, régime général, droit de la responsabilité civile)
- Droit des biens (caractéristiques et régime du droit de propriété, régime des servitudes)

Droit public :

- Droit public général (bases de droit constitutionnel)
- Droit administratif
 - institutions administratives
 - finalités de l'action administrative
 - actes et contrats administratifs
 - domaine public
 - travaux et ouvrages publics
- Droit de l'urbanisme
 - cadre législatif et réglementaire
 - planification
 - documents locaux d'urbanisme (PLU, PLUI, SCOT)
 - régime des actes individuels
 - droit pénal de l'urbanisme
 - opérations et procédures d'aménagement (droits de préemption, expropriation, lotissement, ZAC),

Droit de l'environnement et droit rural
régimes spécifiques de protection
installations classées pour la protection de l'environnement
prévention des risques

Informations pratiques

Contact

Contact pédagogique

elisabeth.botrel@lecnam.net

Inscription

fcontinue@esgt.cnam.fr

Complément lieu

ESGT - Le Mans

Session(s)

du 8 février 2020 au 19 février 2020

Droit privé

du 11 janvier 2021 au 22 novembre 2021

Droit public

Code Stage : GT61

Tarifs

4.800 euros

Nombre d'heures

112